

## LA VIOLENCE CHEZ LES ADOLESCENTES

**Question :** Les actes de violence commis par les adolescentes diffèrent-ils des actes de violence commis par les adolescents?

**Contexte :** La crainte du crime a une influence considérable sur le comportement des gens et sur les mesures prises par les gouvernements. Les citoyens redoutent de se déplacer à pied la nuit tombée, font installer des systèmes d'alarme chez eux et évitent de conduire dans certains quartiers. Les gouvernements renforcent le maintien de l'ordre et mettent en œuvre de nouvelles interventions en vue de réduire le taux de criminalité. On craint particulièrement les crimes commis par les jeunes.

Bien que la peur d'être victime d'un acte criminel soit très répandue parmi la population, le nombre de crimes officiellement signalés à la police a en fait diminué ces dernières années au Canada, tout comme le nombre de crimes de violence commis par des jeunes. Mais, alors que depuis 1995 le nombre de crimes de violence commis par des garçons a chuté, chez les *filles*, ce nombre a augmenté. Bien que le taux de criminalité reste plus élevé chez les garçons que chez les filles, l'augmentation du nombre de crimes commis par des adolescentes soulève des questions quant à la cause et à la nature de ce fossé entre les deux sexes au niveau de la criminalité. Une meilleure compréhension des actes de violence commis par les adolescents, en particulier par les jeunes

femmes, nous permettrait de mettre en place des politiques et des pratiques plus efficaces pour lutter contre la violence chez les adolescents des deux sexes.

**Méthodologie :** Une étude documentaire portant sur la prédiction et l'évaluation des actes de violence commis par des filles de 12 à 17 ans a été réalisée. Cette tranche d'âge a été choisie parce qu'elle correspond à celle où un jeune peut être considéré comme jeune contrevenant au Canada. L'analyse de 46 études publiées entre 1991 et 1999 nous a fourni de l'information sur les facteurs liés à la perpétration d'actes de violence par des adolescentes. Ces facteurs sont divisés en huit catégories (par exemple, processus cognitif, famille, école, etc.). Les études analysées ont toutes été publiées en anglais, mais font référence à des études internationales comprenant des rapports provenant de pays tels que la Finlande et l'Australie.

**Réponse :** D'après l'étude documentaire, la *forme* de violence utilisée distingue les garçons des filles. Les garçons ont en effet beaucoup plus tendance à avoir recours à la violence physique que les filles. Des recherches récentes ont toutefois élargi la définition de la violence de manière à y inclure les menaces verbales et l'intimidation faite dans le but de porter atteinte à des relations interpersonnelles. Lorsque l'on tient compte des menaces et de l'intimidation, on s'aperçoit que les filles sont

plus agressives qu'on ne le pensait. En outre, certaines preuves donnent à penser qu'à partir d'un certain âge, la violence exercée par les filles pourrait changer de forme et passer des menaces verbales et des ragots destinés à nuire à des relations interpersonnelles à la violence physique.

On trouve, en dépit des formes de violence exercée, une ressemblance frappante entre les facteurs liés au comportement violent chez les adolescents et chez les adolescentes. Par exemple, des parents violents, des pairs ayant une conduite antisociale ainsi que des problèmes scolaires ou de comportement représentent des facteurs de violence tant chez les filles que chez les garçons. Il existe cependant quelques différences notables. Par exemple, les jeunes femmes déprimées sont quatre fois plus susceptibles d'adopter un comportement violent et les filles victimes d'exploitation physique ou sexuelle ont aussi davantage tendance à faire preuve de violence.

1. Il faut tenir compte des diverses formes de comportement agressif adoptées par les jeunes femmes lorsque sont élaborées des mesures de prévention de la criminalité et des programmes de traitement. Le fait de cibler des comportements indirects et non physiques pourrait permettre de prévenir la violence directe et physique.
2. L'étude de la violence verbale et de l'intimidation chez les préadolescentes peut servir à identifier celles qui risquent de recourir à la violence physique à l'adolescence.
3. Les interventions destinées à prévenir la violence chez les adolescentes devraient cibler, en plus des facteurs associés à la violence chez les garçons, la dépression et la victimisation, qui sont des facteurs associés à l'adoption de comportements violents chez les filles.

**Source :** Leschied, A., Cummings, A., Van Brunschot, M., Cunningham, A., et Saunders, A. (2000) *La violence chez les adolescentes : Étude documentaire et Corrélations* (Rapport pour spécialistes n° 2000-04). Ottawa: Solliciteur général Canada.

#### Répercussions sur le plan des politiques :

Pour de plus amples renseignements :

James Bonta, Ph.D.  
Solliciteur général Canada  
340, av. Laurier Ouest  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0P8  
Tél : (613) 991-2831  
Télécopieur : (613) 990-8295  
Courriel : bontaj@sgc.gc.ca

Aussi disponible sur le site Internet de Solliciteur général Canada : <http://www.sgc.gc.ca>